

Division statistique pour le développement (SDD)

Sixième Conférence régionale des directeurs des services planification et statistique (HOPS6)

(Nouméa, Nouvelle-Calédonie, 3–5 octobre 2023)

SPC/HOPS6/Séance 6A ii – Document de travail 4

Original : anglais

SÉANCE 6A II : PLAN D'ACTION SUR LES SYSTEMES D'ENREGISTREMENT DES FAITS ET DE STATISTIQUES D'ETAT CIVIL DANS LE PACIFIQUE

(Document présenté par Jeff Montgomery au nom du Groupe d'entente de Brisbane)

RÉSUMÉ

1. Un nouveau Plan d'action sur les systèmes d'enregistrement des faits et de statistiques d'état civil (acronyme CRVS, de l'anglais Civil Registration and Vital Statistics) dans le Pacifique a été lancé lors de la réunion de mars 2023 du Groupe d'entente de Brisbane¹ et définit le mécanisme de coordination, de planification et de gestion de la mise en œuvre d'activités techniques par les partenaires à l'échelle nationale et régionale. Le plan s'articule autour de cinq axes :
 - Solidité des systèmes et processus d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil
 - Dématérialisation des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et des actes d'état civil
 - Inclusivité et réactivité des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil
 - Certification et codification des causes médicales de décès
 - Analyse, communication, diffusion et utilisation de données aux fins de planification et d'élaboration de politiques.
2. Un programme de travail collaboratif tenant compte des priorités et des plans nationaux de chaque organisme partenaire a été élaboré, l'accent étant mis à la Communauté du Pacifique (CPS) sur les causes médicales de décès, l'interopérabilité des systèmes et le partage de données.

RECOMMANDATIONS

3. Les participants sont invités à :
 - prendre acte de l'éventail d'activités menées dans l'ensemble du Pacifique par les membres du Groupe d'entente de Brisbane en vue de renforcer le CRVS, comme présenté de manière détaillée

¹ Le Groupe d'entente de Brisbane, qui réunit des partenaires du développement, œuvre à renforcer les systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil dans le Pacifique. La Communauté du Pacifique (CPS) en assure le secrétariat. Des informations détaillées sont disponibles à l'adresse : <https://sdd.spc.int/brisbane-agreement-group-bag>

en annexe, et en particulier des travaux effectués par la CPS en matière de communication des causes médicales de décès, d'interopérabilité des systèmes et de partage de données ;

- approuver le [Plan d'action du Groupe d'entente de Brisbane sur les CRVS 2023–2026](#) ; et
- encourager une collaboration accrue entre organismes nationaux et organismes partenaires afin que les registres d'état civil soient plus exhaustifs et que les données d'état civil puissent être utilisées à des fins statistiques.

CONTEXTE

4. Le Pacifique compte parmi les taux les plus faibles et les plus élevés d'enregistrement des faits d'état civil dans le monde, les taux d'enregistrement des naissances allant de moins de 15 % à 100 %, et ceux des décès de moins de 2 % à 100 %.
5. Les CRVS désignent la « consignation continue, permanente, obligatoire et universelle des événements d'état civil et de leurs caractéristiques conformément à la loi »². Un système d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil fait généralement intervenir des autorités chargées de l'état civil (relevant souvent du ministère de l'Intérieur ou de la Justice), le ministère de la Santé, le service national de la statistique, ainsi que des partenaires internationaux du développement.
6. Les États et Territoires insulaires océaniques ont reconnu clairement l'importance de systèmes de CRVS en matière de santé et de droits de la personne et ont manifesté leur vif intérêt pour un appui à l'amélioration de ces systèmes. Des engagements politiques ont été pris au cours des décennies récentes, notamment dans les cadres suivants :
 - les Réunions des ministres de la Santé des pays océaniques³ ;
 - les Conférences des directeurs des services planification et statistique⁴ ; et
 - la Déclaration ministérielle et la Décennie Asie-Pacifique de l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil (2015–2024)⁵.
7. L'amélioration des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil dans le Pacifique exige une expertise technique diversifiée qui n'existe dans aucune agence prise isolément. Devant ce constat, des partenaires du développement et d'autres partenaires se sont regroupés en 2010 pour former le Groupe d'entente de Brisbane (BAG). Il s'agit d'un consortium d'organismes œuvrant à renforcer la qualité et la disponibilité des données relatives aux naissances, aux décès et aux causes médicales de décès à l'échelle nationale et régionale, à promouvoir l'enregistrement universel des naissances et des décès et à améliorer les résultats escomptés des investissements grâce à une meilleure coordination entre les partenaires techniques. Les partenaires du Groupe d'entente de Brisbane sont présents dans les 15 États indépendants et sept Territoires du Pacifique. La Communauté du Pacifique assure le secrétariat du Groupe. Le Groupe compte actuellement parmi ses membres actifs le Bureau australien de la statistique (ABS), l'Australian Institute of Health and Welfare (AIHW), la CDC Foundation (CDCF), le Réseau océanique des officiers d'état civil (PCRN), le Réseau océanique d'information sanitaire (PHIN), l'Association océanique des fonctionnaires des services de santé (PIHOA), l'Université de Nouvelle-Galles-du-Sud (UNSW), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), la Commission

² Principes et recommandations pour un système de statistiques de l'état civil, Révision 3, publication des Nations Unies, numéro de vente E.13.XVII.10, New York, 2014, disponible à l'adresse : <https://unstats.un.org/unsd/demographic/standmeth/principles/m19rev3fr.pdf>.

³ Voir archives et documents des Réunions à l'adresse <https://www.who.int/westernpacific/about/how-we-work/pacific-support/pacifichealth-ministers-meetings>

⁴ Voir archives et documents des Réunions à l'adresse <https://sdd.spc.int/heads-planning-and-statistics-hops>

⁵ Délai convenu pour la concrétisation d'une vision commune selon laquelle tous les habitants des pays d'Asie et du Pacifique bénéficieront de systèmes universels et réactifs d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil leur permettant d'exercer leurs droits et contribuant à une bonne gouvernance, à la santé et au développement. Pour en savoir plus, rendez-vous à l'adresse : <https://getinthepicture.org/resource/ministerial-declaration-get-every-one-picture-asia-and-pacific>

économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), Vital Strategies et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

8. Peu après sa création en 2010, le Groupe d'entente de Brisbane a élaboré le Plan d'action océanien sur les statistiques de l'état civil (PVSAP) afin de promouvoir l'amélioration des statistiques relatives aux naissances, aux décès et aux causes médicales de décès au moyen de collectes régulières, dans le but de fournir aux décideurs les données nécessaires à une planification efficace et de mieux coordonner les efforts techniques entre les partenaires. Cette ambition a par la suite été élargie pour devenir plus inclusive, tenant compte de l'importance pour les droits de la personne d'encourager l'enregistrement des faits d'état civil. La première phase du Plan d'action océanien sur les statistiques de l'état civil portait sur la période 2011–2014. En mars 2014, tous les partenaires se sont engagés à poursuivre leur appui à l'amélioration des systèmes de CRVS dans la région, conformément à la Stratégie décennale océanienne sur la statistique 2011–2020.
9. Depuis 2010, les partenaires du Groupe d'entente de Brisbane ont élaboré des recommandations de bonnes pratiques dans des domaines tels que la législation, le partage de données et les systèmes informatiques, et ont également fourni un appui aux pays dans la mise en œuvre ultérieure de ces recommandations. Ils ont également organisé des formations et des activités de renforcement des capacités en matière d'analyse et d'interprétation des statistiques de l'état civil, de certification médicale des causes de décès et de codification CIM des causes médicales de décès. Ils ont en outre favorisé une promotion de haut niveau de l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil auprès des partenaires nationaux. Par suite de ces activités, les États et Territoires insulaires océaniques ont procédé à des évaluations rapides ou globales de leur système national d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil et ont mis en place des comités nationaux sur le CRVS, chargés de superviser et de coordonner les activités d'amélioration en la matière. Les pays ont renforcé le dialogue avec les parties prenantes concernées par cette thématique, notamment entre le service national de l'état civil, le service national de la statistique et le ministère de la Santé, ils ont mis en œuvre les évolutions des politiques et ils ont engagé un examen de la législation en matière de registres et de statistiques de l'état civil. Des rapports nationaux sur les statistiques de l'état civil ont également été publiés et des améliorations ont ainsi été constatées en matière d'enregistrement des naissances et des décès. Des informations détaillées concernant les résultats obtenus au cours de la période concernée par le Plan d'action océanien sur les statistiques de l'état civil (PVSAP) sont consultables sur la page Web de la CPS consacrée aux CRVS : <https://sdd.spic.int/civil-registration-and-vital-statistics-support-crvs>.
10. Malgré les progrès enregistrés, de nombreux États et Territoires insulaires océaniques restent confrontés à des difficultés majeures pour parvenir à un enregistrement universel efficace et fiable des naissances, des décès et des causes médicales de décès. Seuls quelques pays océaniques disposent de liens entre la collecte des données d'état civil et la production de statistiques nationales.

Plan d'action pour la période 2023–2026

11. Le nouveau Plan d'action sur les CRVS dans le Pacifique a été lancé à l'occasion de la réunion du Groupe d'entente de Brisbane de mars 2023, tenue en présentiel. Il définit le mécanisme de coordination, de planification et de gestion de la mise en œuvre d'activités techniques par les partenaires à l'échelle nationale et régionale. Le Plan s'appuie sur les besoins et les enjeux des pays tels qu'ils ont été formulés dans le Cadre stratégique pour la statistique océanienne 2022–2030 et sur les contributions des pays membres de la CPS, formulées par l'intermédiaire des comités et plans nationaux sur les CRVS, ainsi que celles d'autres partenaires du Groupe d'entente de Brisbane et de leur représentation directe dans le cadre du Réseau océanien d'information sanitaire (PHIN) et du Réseau océanien des officiers d'état civil.

12. Le Plan d'action s'inscrit dans les objectifs et les huit étapes de mise en œuvre du Cadre d'action régional sur le CRVS en Asie et dans le Pacifique⁶. Il comporte les huit objectifs suivants :
- i. Mettre en place des mécanismes de coordination des partenaires du développement et des parties prenantes nationales.
 - ii. Soutenir les pays dans la réalisation (et la mise à jour périodique) d'une évaluation de leurs systèmes de CRVS faisant intervenir les principales parties prenantes dans les domaines de la santé, des registres, de la planification et des statistiques dans le but de recenser les points faibles et de définir les axes de renforcement prioritaires.
 - iii. Soutenir les pays dans l'élaboration d'un plan stratégique national exhaustif, hiérarchisé et applicable visant à améliorer le CRVS, pouvant être mené à bien en s'appuyant sur les ressources techniques et financières du Groupe d'entente de Brisbane.
 - iv. Soutenir les pays dans le renforcement des systèmes nationaux de CRVS par l'amélioration de la législation, la mise en place de processus opérationnels, des investissements durables et la mobilisation de technologies évolutives en vue d'améliorer l'accès et la couverture.
 - v. Améliorer la collaboration et la coordination entre les services nationaux de la statistique, les bureaux de l'état civil, les ministères de la Santé et d'autres organismes intervenant dans l'enregistrement des faits d'état civil et la production de statistiques de l'état civil.
 - vi. Renforcer la capacité des agents chargés de l'enregistrement des faits d'état civil et de la production de statistiques de l'état civil par des activités de formation, de mentorat et d'appui.
 - vii. Promouvoir l'utilisation de données des CRVS dans le cadre d'un système national de statistique qui contribue à l'élaboration des politiques, à la promotion et à la recherche.
 - viii. Étudier et soutenir des solutions régionales s'inscrivant dans des collaborations Sud-Sud et encourager le partage d'expériences et d'enseignements tirés entre États et Territoires de la région et au-delà, et renforcer les capacités régionales en matière de CRVS.
13. Cinq priorités régionales ont été mises en évidence par l'observation directe des besoins dans les pays, le dialogue avec les comités nationaux sur le CRVS, les évaluations et plans nationaux en la matière et les observations de réseaux régionaux tels que le Réseau océanien d'information sanitaire et le Réseau océanien des officiers d'état civil.
- i. Solidité des systèmes et processus de CRVS
 - a. Amélioration de la coordination nationale grâce aux comités nationaux sur le CRVS.
 - b. Évaluations et plans d'action nationaux exhaustifs.
 - c. Amélioration des processus opérationnels.
 - d. Examen de la législation et modernisation du cadre réglementaire.
 - e. Ressources suffisantes allouées aux systèmes de CRVS.
 - f. Intégration de l'enregistrement des faits d'état civil dans les plans nationaux de développement.
 - ii. Dématérialisation des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et des actes d'état civil
 - a. Remplacement de systèmes papier ou obsolètes par des systèmes dématérialisés modernes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil, pérennes sur le long terme.
 - b. Interopérabilité des systèmes d'information et partage de données avec d'autres organismes au sein du pays et de la région, selon le cas.
 - iii. Inclusivité et réactivité des systèmes d'enregistrement de l'état civil
 - a. Réalisation d'évaluation des inégalités et élaboration de plans d'action visant à remédier aux inégalités recensées.

⁶ Voir le document du Cadre d'action régional à l'adresse : <https://getinthepicture.org/resource/regional-action-framework-civil-registration-and-vital-statistics-asia-and-pacific>

- b. Améliorations de l'enregistrement des faits d'état civil liées à des engagements en matière de droits de la personne.
- iv. Certification et codification des causes médicales de décès
 - a. Capacités nationales et régionales pérennes de formation à la certification des causes médicales de décès pour les médecins nouvellement diplômés et ceux exerçant déjà dans le pays.
 - b. Codification de haute qualité des données relatives aux causes médicales de décès, comprenant une capacité régionale de codification pour les pays n'étant pas en mesure de disposer d'une expertise propre.
 - c. Audits et amélioration de la qualité des données.
- v. Analyse, communication, diffusion et utilisation de données aux fins de planification et d'élaboration de politiques
 - a. Capacités nationales d'analyse de données au moyen d'activités régionales de renforcement des capacités.
 - b. Plateforme de diffusion des données à l'échelle nationale et régionale.

Mobilisation nationale pour l'élaboration et la mise à jour du Plan d'action sur les CRVS dans le Pacifique

14. Si le Plan d'action sur les CRVS dans le Pacifique est avant tout un mécanisme de collaboration entre partenaires, des mesures concrètes sont prises pour s'assurer que les plans de travail de chaque partenaire et ceux du Plan d'action de manière générale rendent compte des besoins nationaux.
15. La plupart des États et Territoires insulaires océaniques disposent d'un comité national sur le CRVS composé de représentants des organismes chargés des registres d'état civil, de la santé et des statistiques, ainsi que d'organismes partenaires. Le cas échéant, il est tenu compte des plans nationaux dans le Plan d'action sur les CRVS dans le Pacifique ; à défaut, les organismes partenaires recensent les besoins et les intègrent directement aux discussions du Groupe d'entente de Brisbane. Cette année, l'élaboration du Plan d'action sur les CRVS dans le Pacifique a eu lieu juste après les réunions du Réseau océanique d'information sanitaire et du Réseau océanique des officiers d'état civil, au cours desquelles les pays ont défini leurs priorités et discuté des axes régionaux prioritaires.
16. Dans certains pays, un dialogue plus ciblé avec les parties prenantes et les partenaires est nécessaire pour mettre au point un plan d'action national global. C'est la démarche qui a été menée récemment en Papouasie–Nouvelle-Guinée, où la CPS a organisé une série d'ateliers avec le comité national sur le CRVS, les partenaires du Groupe d'entente de Brisbane et d'autres organismes nationaux dans le but d'élaborer un plan d'action et de réfléchir aux contributions des partenaires du développement. La prochaine version du plan de travail des partenaires tiendra compte de ces travaux (voir le plan actuel en annexe).
17. Un dialogue ciblé à l'échelle nationale, similaire à celui organisé en Papouasie–Nouvelle-Guinée, a été proposé aux Samoa, aux Îles Salomon et aux Tonga, qui présentent une activité ou un besoin d'élaboration importants en matière de CRVS, mais ne disposent pas de plan général clair dans ce domaine ou d'une coordination efficace entre partenaires du développement.

Activité des partenaires dans le Pacifique

18. Dans le cadre du Plan d'action océanique sur les statistiques de l'état civil 2011–2014, quatre groupes de pays ont été créés pour tenir compte du fait que les petits pays insulaires et les plus grands pays ne sont pas touchés de la même manière par différents enjeux structurels et administratifs et qu'il est donc nécessaire d'organiser l'assistance technique et la formation selon cette répartition. Cependant, les écarts de progression et l'évolution des besoins dans la région ont conduit à une certaine réorganisation des groupes d'origine. Le plan actuel prend acte de l'existence de six grands

regroupements de pays, chacun ayant des besoins et des priorités différents, comme indiqué ci-après. Les pays ont été regroupés en fonction de caractéristiques telles que la population, les influences historiques sur les systèmes, la complexité et les enjeux des systèmes, la couverture et l'accès à l'enregistrement, et la capacité à générer et à exploiter des données des CRVS à des fins statistiques. Ces critères sont résumés dans le tableau ci-dessous :

Groupe	Caractéristiques	État ou Territoire	Priorité
A	Petits pays du Pacifique Sud disposant d'une bonne couverture nationale	Îles Cook, Nauru, Niue et Tokelau	Moyenne
B	Pays et territoires du Pacifique Nord dont les exigences de déclaration des événements de santé sont influencées par les États-Unis :	États fédérés de Micronésie (échelle nationale, Chuuk, Pohnpei et Yap) et Îles Marshall Palau et États fédérés de Micronésie (Kosrae) Samoa américaines, Îles Mariannes du Nord, Guam	Très élevée Moyenne Moyenne
B1	- États et pays présentant des difficultés importantes en matière de systèmes, une couverture incomplète et des données limitées concernant les causes médicales de décès.		
B2	- États et pays disposant d'une bonne couverture et d'une bonne qualité de données.		
B3	- Territoires américains dont les données sont traitées et codifiées à distance.		
C	Grands pays océaniques présentant une bonne couverture des enregistrements, notamment des causes médicales de décès.	Fidji et Tonga	Élevée
D	Pays océaniques de taille moyenne à grande ayant des difficultés juridiques et structurelles importantes en matière de couverture et d'exhaustivité des enregistrements, de processus de déclaration et de causes médicales de décès.	Kiribati, Samoa, Îles Salomon et Vanuatu	Très élevée
E	La Papouasie–Nouvelle-Guinée dispose de sa propre catégorie en raison de sa population, de l'existence d'un système national d'identité et de ses difficultés actuelles en matière d'enregistrement.	Papouasie–Nouvelle-Guinée	Très élevée
F	Les territoires français ne bénéficient pas d'un soutien direct étant donné qu'ils disposent de systèmes bien développés dotés d'un appui centralisé depuis la France, mais ils sont susceptibles de participer à certaines activités.	Polynésie française, Nouvelle-Calédonie et Wallis et Futuna	Moyenne

19. Un programme de travail collaboratif, tenant compte des priorités et plans nationaux de chaque organisme partenaire a été élaboré et figure en annexe au présent document. Il cartographie les activités pour chaque pays ainsi que les initiatives qui profitent à la région dans son ensemble. Le programme est mis à jour trimestriellement.
20. La CPS compte un agent chargé des activités relatives aux CRVS et recherche l'appui de bailleurs de fonds afin de compléter ce poste par le recours à des consultants. Actuellement, deux consultants, financés par Vital Strategies et Plan International, apportent leur aide dans le cadre des activités suivantes, les axes prioritaires étant les causes médicales de décès, l'interopérabilité des systèmes et le partage de données :

Priorité du Plan d'action	Contribution de la CPS en 2023
Coordination et collaboration.	<ul style="list-style-type: none"> - Groupe d'entente de Brisbane - Réseau océanique des officiers d'état civil - Plan d'action sur les CRVS dans le Pacifique
1b. Évaluations et plans d'action nationaux exhaustifs	<ul style="list-style-type: none"> - Papouasie–Nouvelle-Guinée – Validation, lancement et suivi du Plan d'action - Vanuatu – Suivi de l'amélioration des processus opérationnels (dirigé par la CESAP) - Réponse aux demandes des pays

2a. Remplacement de systèmes obsolètes par des systèmes dématérialisés modernes de CRVS	<ul style="list-style-type: none"> - Niue – Mise en œuvre d’OpenCRVS - Îles Cook – Cartographie des processus opérationnels - Samoa – Remplacement du système (dirigé par le PNUD) - Nauru – Appui à la cartographie et à l’amélioration des processus opérationnels et étapes suivantes
2b. Interopérabilité des systèmes d’information et partage de données avec d’autres organismes au sein du pays et de la région, y compris plateformes de diffusion des données	<ul style="list-style-type: none"> - Possibilités et obligations d’interopérabilité des documents, avec pour axes prioritaires la santé, les statistiques, l’immigration, la délivrance de passeports et les systèmes régionaux de données. Pays concernés – Niue, Îles Cook, Tokelau, Samoa, Tonga, Vanuatu, Samoa américaines, Fidji et Îles Salomon
4a. Capacités nationales et régionales pérennes de formation à la certification des causes médicales de décès pour les médecins nouvellement diplômés et ceux exerçant déjà dans le pays	<ul style="list-style-type: none"> - Appui aux demandes de financement d’activités de renforcement des capacités aux Tonga et à Tuvalu déposées dans le cadre du programme Global Grants - Appui aux pays et aux personnes ayant achevé leur formation en 2023 dans la mise en œuvre de nouvelles pratiques - Définition du périmètre des demandes de financement en vue de la dispensation de formations à la certification des causes médicales de décès, la codification CIM des causes médicales de décès ou d’autres besoins recensés dans le Pacifique Nord, puis planification et finalisation demandes.
4b. Codification de haute qualité des causes médicales de décès, et notamment capacités régionales	<ul style="list-style-type: none"> - Propositions d’avancées en vue de la création d’un centre régional d’appui à la codification en partenariat avec d’autres membres du Groupe d’entente de Brisbane
5a. Capacités nationales d’analyse de données au moyen d’activités régionales de renforcement des capacités	<ul style="list-style-type: none"> - Appui aux pays ou aux partenaires dans la finalisation des rapports issus du Cours de formation à l’analyse de données et à la rédaction de rapports organisé en mars 2023 aux fins d’intégration à la Plateforme de données océaniques (activité financée par la CPS et Vital Strategies et dirigée par la CPS)
5c. Plateformes de diffusion des données à l’échelle nationale et régionale	<ul style="list-style-type: none"> - Contribution à l’examen par la Division de la Statistique de l’ONU des Principes et recommandations concernant les recensements de la population et des logements, l’accent étant mis sur les données administratives.

Enjeux

21. Une démarche réussie d’amélioration des CRVS est le fruit d’une collaboration étroite entre plusieurs organismes nationaux, en particulier le registre d’état civil et des organismes de santé et de statistique. Elle s’appuie souvent sur l’efficacité du comité national sur le CRVS ou sur une direction collaborative portée par un haut responsable. Cette organisation conduit à son tour à des relations efficaces avec les partenaires de développement et de financement. Les partenaires du développement ont également intérêt à collaborer entre eux pour éviter les redondances et veiller à la bonne utilisation des ressources limitées allouées par les bailleurs de fonds.
22. Une fois l’exhaustivité des registres d’état civil renforcée, le flux de données vers l’organisme de statistique peut tout de même être entravé par l’absence d’accord de partage de données ou d’autorisation législative, par la capacité de l’organisme d’enregistrement à extraire et à communiquer des données ou par la capacité de l’organisme de statistique à les recevoir et à les exploiter. La participation de l’organisme de statistique à la gouvernance et à la conception, en amont, des nouveaux systèmes d’enregistrement des faits d’état civil est donc importante.

ANNEXE – Aperçu du plan de travail des partenaires dans le cadre du Plan d’action sur les CRVS dans le Pacifique (août 2023)

État ou Territoire vert = en cours orange = début de réflexion/planification	1. Solidité des systèmes de CRVS	2. Dématérialisation des systèmes d’enregistrement des faits d’état civil et des actes d’état civil	3. Inclusivité et réactivité des systèmes d’enregistrement des faits d’état civil	4. Certification et codification des causes médicales de décès	5. Analyse, communication, diffusion et utilisation de données aux fins de planification et d’élaboration de politiques
Samoa américaines	PIHOA – Organisation au mois de juin de la réunion du Groupe de travail des pays océaniques associés aux États-Unis sur les CRVS afin de mettre en place le réseau, de cartographier les processus actuels et de définir la stratégie des travaux à venir	CPS – Octobre : atelier sur l’interopérabilité			
Îles Cook		CPS – Cartographie et amélioration des processus opérationnels (octobre) menant à une définition du remplacement du système dématérialisé de CRVS. CPS – Octobre : atelier sur les besoins d’interopérabilité à l’échelle nationale, transnationale et avec les organismes régionaux		CPS – Mars 2023 : atelier régional de formation sur la certification des causes médicales de décès et sur la codification CIM des causes médicales de décès. Planification par les participants de leur propre formation pour mai/juin 2023	
Fidji	CESAP – Atelier d’amélioration des processus opérationnels du 18 au 20 septembre. Faire éventuellement GHAI à l’examen juridique AIHW – pays prioritaire pour le ministère australien des Affaires étrangères et du Commerce. Évaluation/cartographie exhaustives du système d’information sanitaire à effectuer dans les 6 à 8 mois. FNU – Tenue éventuelle d’une formation courte aux CRVS.	UNSW – Simplification des variables dans la base de données des naissances du registre d’état civil afin de faciliter les analyses (établissement de naissance et lieu d’enregistrement). UNICEF – Liaison entre le registre général des patients et les CRVS.	CESAP – Évaluation des inégalités et suivi afin d’encourager le pays à s’appuyer sur les conclusions pour adapter les politiques. Rapport finalisé et publiable dès son lancement officiel	CPS – Mars 2023 : atelier régional de formation sur la certification des causes médicales de décès et sur la codification CIM des causes médicales de décès. CPS – Suivi du financement de la session de formation de formateurs en août. QUT – Appui permanent aux codificateurs ayant participé à de précédentes formations de codification : questions et réponses par courriel. OMS – Fin de la formation en ligne à la codification clinique dans le Pacifique en mai 2023.	CESAP – Achèvement de l’atelier en présentiel d’analyse de données et de rédaction de rapports Rapport finalisé (avec l’UNSW et Vital Strategies) et publiable dès son lancement officiel Vital – Collecte et saisie des données de naissances manquantes dans les établissements de santé, production du rapport sur les statistiques de l’état civil OMS – Rapport sur la surmortalité liée aux conséquences de la COVID (prévu pour juin 2023) AIHW – Demande d’appui à l’élaboration d’une boîte à outils des gestionnaires de données

État ou Territoire vert = en cours orange = début de réflexion/planification	1. Solidité des systèmes de CRVS	2. Dématérialisation des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et des actes d'état civil	3. Inclusivité et réactivité des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil	4. Certification et codification des causes médicales de décès	5. Analyse, communication, diffusion et utilisation de données aux fins de planification et d'élaboration de politiques
					pour la préparation et l'intervention en cas d'urgence
Polynésie française	Aucune activité	Aucune activité	Aucune activité	Aucune activité	Aucune activité
Guam	PIHOA – Organisation au mois de juin de la réunion du Groupe de travail des pays océaniques associés aux États-Unis sur les CRVS afin de mettre en place le réseau, de cartographier les processus actuels et de définir la stratégie des travaux à venir			CPS – Atelier de codification pour le Pacifique Nord	CESAP – Tenue éventuelle d'une formation à la rédaction de rapports en février 2024
Kiribati	<p>UNICEF – Appui à la modification de la loi relative aux naissances, aux mariages et aux décès, notamment en vue d'abaisser le délai d'enregistrement d'un an à un mois et d'autoriser l'acceptation de certificats étrangers.</p> <p>UNICEF – Appui aux campagnes de sensibilisation visant à renforcer la demande de l'enregistrement des naissances (planifié).</p> <p>UNICEF – Appui à la formation d'agents des services d'état civil (planifié).</p>	<p>Vital – Création d'une base de données intégrée regroupant les données du ministère de la Santé, des CRVS et du recensement, appuyée par une politique et un mécanisme de gouvernance de la politique de protection des données (mars 2023).</p> <p>PNUD – Numérisation des registres, gestion des données. Participation à la visite sur site à Vanuatu (planifié).</p> <p>UNICEF – Fourniture de tablettes au bureau de l'état civil du ministère de la Justice afin d'encourager l'utilisation du système électronique d'enregistrement des naissances (planifié). Également – Liaison entre le registre général des patients et les CRVS.</p>		<p>CPS – Mars 2023 : atelier régional de formation sur la certification des causes médicales de décès et sur la codification CIM des causes médicales de décès.</p> <p>Formation locale de certification des médecins dispensée par les participants.</p> <p>OMS/ABS – Audit de codification, puis formation sur ce thème (planifié)</p>	<p>CESAP – Formation virtuelle de 11 semaines à la rédaction de rapports relatifs aux statistiques de l'état civil au 3^e trimestre 2021.</p> <p>CESAP – Achèvement récent de l'atelier en présentiel d'analyse de données et de rédaction de rapports Accompagnement et suivi de l'achèvement du rapport relatif aux statistiques de l'état civil.</p>
Îles Marshall	PIHOA – Organisation au mois de juin de la réunion du Groupe de travail des pays océaniques associés aux États-Unis sur les CRVS afin de mettre en place le réseau, de cartographier les processus actuels et de définir la stratégie des travaux à venir			CPS – Atelier de codification pour le Pacifique Nord	<p>CESAP – Formation virtuelle de 11 semaines à la rédaction de rapports relatifs aux statistiques de l'état civil au 3^e trimestre 2021.</p> <p>Demande du pays en vue d'une formation en présentiel, avec les États et Territoires insulaires du Pacifique Nord, similaire à la</p>

État ou Territoire vert = en cours orange = début de réflexion/planification	1. Solidité des systèmes de CRVS	2. Dématérialisation des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et des actes d'état civil	3. Inclusivité et réactivité des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil	4. Certification et codification des causes médicales de décès	5. Analyse, communication, diffusion et utilisation de données aux fins de planification et d'élaboration de politiques
					formation récente organisée dans le Pacifique Sud. CESAP – Tenue éventuelle d'une formation à la rédaction de rapports en février 2024
États fédérés de Micronésie	PIHOA – Organisation au mois de juin de la réunion du Groupe de travail des pays océaniques associés aux États-Unis sur les CRVS afin de mettre en place le réseau, de cartographier les processus actuels et de définir la stratégie des travaux à venir.			CPS – Mars 2023 : atelier régional de formation sur la certification des causes médicales de décès et sur la codification CIM des causes médicales de décès. CPS – Atelier de codification pour le Pacifique Nord.	CESAP – Tenue éventuelle d'une formation à la rédaction de rapports en février 2024
Nauru	CESAP/PNUD – Tenue de l'atelier avec les parties prenantes. Présentation par le PNUD de la plateforme d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil. Cartographie et rédaction de descriptions des processus existants. Exercice d'amélioration des processus opérationnels visant à analyser les processus d'enregistrement des naissances, des décès, des mariages/divorces et des adoptions (en cours). Atelier en présentiel le 12 avril pour travailler sur la phase de refonte. CPS – Appui au nouvel officier d'état civil			QUT – Appui permanent aux codificateurs ayant participé à de précédentes formations de codification – questions et réponses par courriel.	CESAP – Peut-être à inclure dans la formation à la rédaction de rapports dans le Pacifique Nord ?
Nouvelle-Calédonie	Aucune activité	Aucune activité	Aucune activité	Aucune activité	Aucune activité
Niue	CESAP – Cartographie des processus opérationnels à l'aide du cadre d'amélioration des registres et statistiques d'état civil. Publication de la version intégrale du rapport d'amélioration des processus opérationnels : https://getinthepicture.org/sites/default/files/resources/NIUE_AW%20CRVS_Ass	PLAN – Mise en œuvre d'OpenCRVS. Objectif de déploiement fixé en novembre. Analyse des problèmes d'interopérabilité (Medtech) à la suite de la mise en œuvre. CPS – Octobre : atelier sur les besoins d'interopérabilité à l'échelle nationale,			

État ou Territoire vert = en cours orange = début de réflexion/planification	1. Solidité des systèmes de CRVS	2. Dématérialisation des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et des actes d'état civil	3. Inclusivité et réactivité des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil	4. Certification et codification des causes médicales de décès	5. Analyse, communication, diffusion et utilisation de données aux fins de planification et d'élaboration de politiques
	essment%20analysis%202022_thirdv2.pdf	transnationale et avec les organismes régionaux.			
Îles Mariannes du Nord	PIHOA – Organisation au mois de juin de la réunion du Groupe de travail des pays océaniques associés aux États-Unis sur les CRVS afin de mettre en place le réseau, de cartographier les processus actuels et de définir la stratégie des travaux à venir			CPS – Atelier de codification pour le Pacifique Nord en février 2024.	CESAP – À convier éventuellement à une possible formation en présentiel aux statistiques de l'état civil, aux côtés d'autres pays du Pacifique Nord, à l'image de la formation récente organisée dans le Pacifique Sud.
Palau	PIHOA – Organisation au mois de juin de la réunion du Groupe de travail des pays océaniques associés aux États-Unis sur les CRVS afin de mettre en place le réseau, de cartographier les processus actuels et de définir la stratégie des travaux à venir			CPS – Mars 2023 : atelier régional de formation sur la certification des causes médicales de décès et sur la codification CIM des causes médicales de décès. CPS – Atelier de codification pour le Pacifique Nord en février 2024.	CESAP – Formation virtuelle de 11 semaines à la rédaction de rapports relatifs aux statistiques de l'état civil au 3 ^e trimestre 2021. CESAP – Tenue éventuelle d'une formation à la rédaction de rapports en février 2024
Papouasie–Nouvelle-Guinée	CDCF – Appui technique au moyen de comités réunissant les parties prenantes ; examen juridique. GHA – A contribué à la rédaction d'un projet de loi relatif aux CRVS et à l'identité en 2019, lequel n'a pas encore été adopté par le parlement. UNICEF – Regroupement de l'enregistrement des faits d'état civil à l'hôpital provincial de Lae, Morobe, provinces des Hautes-Terres orientales et des Hautes-Terres méridionales à venir CPS/CDCF/CESAP/OMS – Remobilisation des parties prenantes afin de valider et de mettre en œuvre le Plan d'action 2019. Atelier en août.	OMS – Appui au ministère de la Santé dans la réalisation d'une évaluation de la maturité en matière de santé numérique CDCF – Cartographie de la dématérialisation des activités sanitaires, dont le CRVS (Papouasie–Nouvelle-Guinée et Îles Salomon) UNICEF – Formation à l'utilisation des kits mobiles et destinée aux approbateurs centraux. UNICEF – Analyse nécessaire des goulots d'étranglement pour accéder aux données de performance UNICEF – Kits mobiles d'enregistrement des naissances (10 000 dollars É.-U. l'unité) : recherche	CESAP – Invitation de la Papouasie–Nouvelle-Guinée à l'atelier d'évaluation des inégalités de septembre	CDCF – Activités de surveillance de la mortalité : 1. Notification d'autopsie verbale pour les décès hors établissement (utilisation de SmartVA et essai de l'outil de l'OMS pour les autopsies verbales) ; 2. Formation à la certification des causes médicales de décès en vue d'améliorer la qualité des données relatives aux causes médicales de décès pour les décès à l'hôpital/en établissement de santé ; 3. Essai pilote de SmartVA destiné aux médecins, pour les décès avant admission à l'hôpital. OMS – Évaluation des systèmes d'information hospitaliers en 2022 pour mieux comprendre les	

État ou Territoire vert = en cours orange = début de réflexion/planification	1. Solidité des systèmes de CRVS	2. Dématérialisation des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et des actes d'état civil	3. Inclusivité et réactivité des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil	4. Certification et codification des causes médicales de décès	5. Analyse, communication, diffusion et utilisation de données aux fins de planification et d'élaboration de politiques
		de fournisseur moins onéreux, financement de certains kits		difficultés liées à la faible couverture en matière de déclaration des décès. OMS – Révision des formulaires du système national d'information sanitaire : possibilité d'ajouter une question sur l'enregistrement des naissances ? (idée de l'UNICEF)	
Samoa	<p>CESAP – Cartographie des processus opérationnels à l'aide du cadre d'amélioration des registres et statistiques d'état civil 2021 – rapport pas encore publié</p> <p>AIHW – pays prioritaire pour le ministère australien des Affaires étrangères et du Commerce. Évaluation/cartographie exhaustives du système d'information sanitaire à effectuer dans les 6 à 8 mois.</p> <p>UNICEF – Formation des agents d'enregistrement des naissances, des mariages et des décès à l'amélioration des systèmes existants en 2022.</p> <p>Appui à la consultation auprès des jeunes concernant l'enregistrement des naissances en amont de la deuxième Conférence ministérielle sur la décennie des CRVS dans le Pacifique 2015–2024.</p> <p>UNICEF – Poursuite du renforcement des capacités des agents d'enregistrement des naissances, des mariages et des décès.</p> <p>Révision des politiques et de la législation selon les besoins.</p> <p>Initiatives de sensibilisation et de changement des comportements visant à renforcer la demande d'enregistrement</p>	<p>PNUD – Demande de devis pour un remplacement du système (juillet), visite d'étude en Nouvelle-Zélande (août)</p> <p>CPS – Octobre : atelier sur les besoins d'interopérabilité à l'échelle nationale, transnationale et avec les organismes régionaux</p> <p>UNICEF – Liaison entre le registre général des patients et les CRVS</p> <p>PLAN – Expression d'intérêt pour OpenCRVS</p> <p>Banque mondiale – Projet sur l'identité ?</p>	<p>CESAP – Évaluation des inégalités (atelier de lancement tenu le 4 avril 2023). Atelier de renforcement des capacités programmé en septembre.</p> <p>UNICEF – Examen de la loi relative aux naissances, aux mariages et aux décès ?</p> <p>UNICEF – Renforcement des capacités. Renforcement des capacités en matière de changement des comportements sociaux.</p>	<p>CPS – Mars 2023 : atelier régional de formation sur la certification des causes médicales de décès et sur la codification CIM des causes médicales de décès.</p> <p>OMS – Fin de la formation à la codification de la morbidité clinique pour le Pacifique Sud en mai 2023</p>	<p>CESAP – Achèvement récent de l'atelier en présentiel d'analyse de données et de rédaction de rapports, lequel faisait suite à la formation virtuelle de 11 semaines à la rédaction de rapports relatifs aux statistiques de l'état civil au 3^e trimestre 2021.</p> <p>Accompagnement et suivi de l'achèvement du rapport relatif aux statistiques de l'état civil.</p>

État ou Territoire vert = en cours orange = début de réflexion/planification	1. Solidité des systèmes de CRVS	2. Dématérialisation des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et des actes d'état civil	3. Inclusivité et réactivité des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil	4. Certification et codification des causes médicales de décès	5. Analyse, communication, diffusion et utilisation de données aux fins de planification et d'élaboration de politiques
	<p>des naissances. Fourniture de matériel d'appui à l'enregistrement des naissances. Accent mis sur l'enregistrement des naissances à domicile par le conseil des aînés du village. Appui aux îles périphériques.</p> <p>CPS – Existe-t-il un plan d'action prospectif et des partenaires en phase ? Banque mondiale ?</p>				
Îles Salomon	<p>CDCF – 1. Appui technique au moyen de comités réunissant les parties prenantes (réunions non périodiques) ; 2. Examen juridique.</p> <p>GHAI – Ateliers de consultation et rédaction d'instructions en vue d'une loi relative aux CRVS et à l'identité. Sur demande, appuiera la rédaction de la loi – Projet de loi retardé en raison de l'élection.</p> <p>UNICEF – Appui à des consultations relatives au projet de loi dans trois provinces, actions en cours de promotion d'une loi unique relative aux naissances, aux mariages et aux décès.</p> <p>UNICEF – Enregistrement décentralisé des naissances et transfert aux établissements de santé provinciaux.</p> <p>Poursuite de la formation des professionnels de santé à l'enregistrement des naissances (PROMADIS).</p> <p>Appui potentiel aux pouvoirs publics afin de résorber le retard de saisie de données en matière d'enregistrement</p>	<p>UNICEF – Formation à l'utilisation du système Promadis.</p> <p>CDCF – Cartographie de la dématérialisation des activités sanitaires, dont le CRVS (Papouasie–Nouvelle-Guinée et Îles Salomon)</p> <p>UNICEF – Liaison entre le registre général des patients et les CRVS.</p>	CESAP – Invitation des Îles Salomon à l'atelier d'évaluation des inégalités de septembre.	CDCF – Activités de surveillance de la mortalité : 1. Notification des faits d'état civil ; 2. Autopsie verbale pour les décès hors établissement ; 3. Formation à la certification des causes médicales de décès en vue d'améliorer la qualité des données relatives aux causes médicales de décès pour les décès à l'hôpital/en établissement de santé.	

État ou Territoire vert = en cours orange = début de réflexion/planification	1. Solidité des systèmes de CRVS	2. Dématérialisation des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et des actes d'état civil	3. Inclusivité et réactivité des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil	4. Certification et codification des causes médicales de décès	5. Analyse, communication, diffusion et utilisation de données aux fins de planification et d'élaboration de politiques
	<p>des naissances (dû en partie à la ressaisie des données provinciales en raison de problèmes de connectivité). Appui à des activités de sensibilisation visant à renforcer la demande d'enregistrement des naissances.</p> <p>AIHW – pays prioritaire pour le ministère australien des Affaires étrangères et du Commerce. Évaluation/cartographie exhaustives du système d'information sanitaire à effectuer dans les 6 à 8 mois.</p> <p>CPS – Existe-t-il un plan d'action prospectif et des partenaires en phase ?</p>				
Tokelau	<p>CPS – Demande du pays en vue de l'appui à la numérisation des registres papier (environ 6 000). Potentiel d'amélioration des processus opérationnels suivi d'un projet de CRVS dématérialisés, comme à Niue</p>	<p>CPS – S'appuiera sur les évolutions dans les îles Cook/à Niue (zone d'influence de la Nouvelle-Zélande) ou au Samoa (centre administratif pour Tokelau)</p> <p>CPS – Octobre : atelier sur les besoins d'interopérabilité à l'échelle nationale, transnationale et avec les organismes régionaux.</p>			
Tonga	<p>AIHW – pays prioritaire pour le ministère australien des Affaires étrangères et du Commerce. Évaluation/cartographie exhaustives du système d'information sanitaire à effectuer dans les 6 à 8 mois.</p> <p>CPS – Existe-t-il un plan global de développement et une coordination avec les partenaires ?</p>	<p>Banque mondiale – Amélioration des services publics numériques, notamment en matière de systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et d'identité – https://projects.worldbank.org/en/projects-operations/project-detail/P154943</p> <p>CPS – Octobre : atelier sur l'interopérabilité</p> <p>Banque asiatique de développement – Le projet de mise en place de services publics dématérialisés met l'accent sur les systèmes d'information sanitaire et l'élaboration de registres de population</p>		<p>CPS – Mars 2023 : atelier régional de formation sur la certification des causes médicales de décès et sur la codification CIM des causes médicales de décès.</p> <p>OMS – Fin de la formation à la codification de la morbidité clinique pour le Pacifique Sud en mai 2023</p> <p>OMS – Liens entre l'enregistrement des naissances, l'enregistrement des décès et le nouveau système de santé électronique</p>	<p>CESAP – Achèvement récent de l'atelier en présentiel d'analyse de données et de rédaction de rapports, lequel faisait suite à la formation virtuelle de 11 semaines à la rédaction de rapports relatifs aux statistiques de l'état civil au 3^e trimestre 2021. Accompagnement et suivi de l'achèvement du rapport relatif aux statistiques de l'état civil.</p> <p>CPS/Vital – Demande de financement d'un projet de codification et de déclaration</p>

État ou Territoire vert = en cours orange = début de réflexion/planification	1. Solidité des systèmes de CRVS	2. Dématérialisation des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et des actes d'état civil	3. Inclusivité et réactivité des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil	4. Certification et codification des causes médicales de décès	5. Analyse, communication, diffusion et utilisation de données aux fins de planification et d'élaboration de politiques
		<p>dans le cadre du système de CRVS et de l'intégration des données entre ministères</p> <p>https://www.adb.org/projects/50281-001/main</p>			auprès du programme Global Grants (NON DÉPOSÉE)
Tuvalu	<p>CESAP/PNUD – Cartographie des processus opérationnels et évaluation du système existant de gestion des données électroniques, et appui à la numérisation des dossiers et à la conception d'un prototype de solution d'identité numérique.</p>			<p>CPS – Mars 2023 : atelier régional de formation sur la certification des causes médicales de décès et sur la codification CIM des causes médicales de décès.</p>	<p>CPS/Vital – Demande de financement d'un projet de codification et de déclaration auprès du programme Global Grants</p>
Vanuatu	<p>CESAP – Cartographie des processus opérationnels à l'aide du cadre d'amélioration des registres et statistiques d'état civil 2021 – Niue, Samoa, Vanuatu (rapport pas encore publié).</p> <p>UNICEF – Appui technique à l'adoption de la loi de 2021 relative à l'enregistrement des faits d'état civil et à la gestion des identités et à la loi de 2021 relative à la carte nationale d'identité.</p> <p>Appui à 4 postes au sein du département État civil et gestion de l'identité (coordination nationale des CRVS + 3 fonctionnaires provinciaux chargés des CRVS).</p> <p>Atelier national de sensibilisation de l'ensemble des parties prenantes</p> <p>Ateliers de présentation dans les hôpitaux provinciaux</p> <p>Appui à l'acquisition de cartes d'identité pour les enfants de moins de 18 ans (5 000)</p> <p>Appui à l'achat de fournitures pour le département État civil et gestion de</p>	<p>Vital Strategies – Développement d'une base de données interopérable entre le ministère de la Santé et le département État civil et gestion de l'identité, bénéficiant d'une politique et d'un groupe de travail technique sur la protection des données.</p> <p>CPS – Octobre : atelier sur les besoins d'interopérabilité à l'échelle nationale, transnationale et avec les organismes régionaux.</p> <p>UNICEF – Examen technique du système de gestion de l'information en matière de CRVS (RegisterVIZ). Parmi les recommandations : nettoyage des données, révision des modules, introduction de nouveaux modules, accent mis sur l'utilisation de composants web et de technologies mobiles, et utilisation d'interfaces web pour donner accès aux ministères de la Santé et de l'Éducation aux données des CRVS.</p> <p>PNUD – Chef de file ONU. Développement d'une nouvelle</p>		<p>CPS – Mars 2023 : atelier régional de formation sur la certification des causes médicales de décès et sur la codification CIM des causes médicales de décès.</p>	<p>CESAP – Achèvement récent de l'atelier en présentiel d'analyse de données et de rédaction de rapports lequel faisait suite à la formation virtuelle de 11 semaines à la rédaction de rapports relatifs aux statistiques de l'état civil au 3^e trimestre 2021.</p> <p>Accompagnement et suivi de l'achèvement du rapport relatif aux statistiques de l'état civil.</p>

État ou Territoire vert = en cours orange = début de réflexion/planification	1. Solidité des systèmes de CRVS	2. Dématérialisation des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et des actes d'état civil	3. Inclusivité et réactivité des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil	4. Certification et codification des causes médicales de décès	5. Analyse, communication, diffusion et utilisation de données aux fins de planification et d'élaboration de politiques
	<p>l'identité (ordinateurs, tablettes, relieuse, imprimante). PNUD – Nouvelles procédures opératoires normalisées élaborées en 2022 grâce à la démarche d'amélioration des processus opérationnels. Élaboration d'une politique en matière de CRVS et plusieurs évolutions juridiques. AIHW – pays prioritaire pour le ministère australien des Affaires étrangères et du Commerce. Évaluation/cartographie exhaustives du système d'information sanitaire à effectuer dans les 6 à 8 mois.</p>	<p>plateforme d'enregistrement des faits d'état civil</p>			
Wallis et Futuna	Aucune activité	Aucune activité	Aucune activité	Aucune activité	Aucune activité